

LA BIBLE  
des  
SEPTANTE

Le troisième livre des  
Maccabées

Extrait de  
"La Bible  
Traduction nouvelle  
avec  
introductions et commentaires"

par  
Edouard REUSS  
Professeur à l'Université de Strasbourg

1879

# LA BIBLE

---

TRADUCTION NOUVELLE

AVEC

INTRODUCTIONS ET COMMENTAIRES

PAR

EDOUARD REUSS

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

---

ANCIEN TESTAMENT — SEPTIÈME PARTIE

LITTÉRATURE

POLITIQUE ET POLÉMIQUE

RUTH, MACCABÉES, DANIEL, ESTHER

JUDITH, ETC.

---

PARIS

LIBRAIRIE SANDOZ ET FISCHBACHER

G. FISCHBACHER, successeur

33, RUE DE SEINE, 33

1879

Tous droits réservés

## TROISIÈME LIVRE DES MACCABÉES

---

. . . . . Cependant <sup>1</sup> Philopator, ayant été informé, par les personnes qui étaient revenues, que les terres qui faisaient partie de son royaume avaient été enlevées par Antiochus <sup>2</sup>, appela aux armes toutes ses troupes, infanterie et cavalerie, et, emmenant avec lui sa sœur Arsinoé <sup>3</sup>, il marcha jusqu'aux environs de Raphia <sup>4</sup>, où étaient campées celles d'Antiochus. Là un certain Théodotos <sup>5</sup>, dans l'intention d'exécuter le complot, prit avec lui les meilleurs soldats de Ptolémée, d'entre ceux qui avaient été antérieurement sous ses ordres, et se rendit pendant la nuit tout seul à la tente du roi pour le tuer et terminer ainsi la guerre. Mais un nommé Dosithéos fils de Drimylos, Juif de naissance, mais qui avait changé de religion et renié la foi de ses pères, avait conduit le roi ailleurs et avait fait coucher dans sa tente un homme sans conséquence, lequel subit ainsi le sort destiné à l'autre.

<sup>1</sup> Sur ce commencement abrupt et singulier, voyez l'Introduction. Plus loin, *les personnes revenues*, et le complot, font voir également qu'il nous manque le début du récit auquel ces phrases font allusion.

<sup>2</sup> Il s'agit de la seconde invasion de la Palestine par Antiochus III, en 219 avant Jésus-Christ. Le pays presque entier était tombé en son pouvoir, quand Ptolémée IV, lequel, tout parricide qu'il était, se fit appeler Philopator, se réveilla de ses débauches pour arrêter le conquérant.

<sup>3</sup> Elle était en même temps son épouse.

<sup>4</sup> La ville la plus méridionale de la Palestine, tout près de la mer.

<sup>5</sup> Antérieurement vainqueur d'Antiochus, mais mal récompensé de ses services et mécontent du train de la cour, il avait pris le parti d'Antiochus (du moins secrètement, d'après notre récit ; autrement il n'aurait pu pénétrer dans le camp). Il y a une apparente contradiction dans ce qui est dit des soldats qu'il prit avec lui, et sans lesquels il pénétra dans la tente. Probablement ces soldats devaient faire la garde au dehors.

<sup>4</sup> Après cela, il s'engagea un combat acharné et la fortune semblait favoriser Antiochus. Alors Arsinoé parcourut les rangs, tout échevelée, en pleurant et en sanglotant, et exhorta les troupes à combattre vaillamment pour eux-mêmes, pour leurs femmes et leurs enfants, en promettant de donner à chaque homme deux mines d'or s'ils étaient vainqueurs. De cette manière, il arriva que les ennemis furent écrasés dans la mêlée, et que beaucoup d'entre eux furent faits prisonniers. Ayant ainsi déjoué les projets de son adversaire, Ptolémée se proposa de visiter les villes voisines pour les rassurer <sup>4</sup>. C'est aussi ce qu'il fit; il distribua des présents aux sanctuaires et fit reprendre courage à ses sujets.

<sup>5</sup> Comme les Juifs lui envoyèrent une députation du conseil national et des anciens, pour le complimenter au sujet de ce qui était arrivé et pour lui remettre des présents, cette démarche l'engagea davantage à se rendre tout de suite chez eux. Il vint donc à Jérusalem, et fit un sacrifice d'action de grâces au Dieu suprême <sup>5</sup>, et en général ce qui était d'usage en fait de rites. Or, à son arrivée sur les lieux, il fut frappé de l'arrangement et de la splendeur du temple et admira l'ordre qui y régnait. Il lui vint donc l'idée d'entrer dans le sanctuaire. On lui fit observer que cela ne devait pas se faire, aucun membre de la nation juive elle-même n'ayant la permission d'y pénétrer, ni même tous les prêtres, à l'exception du seul grand-prêtre qui était à la tête de tous les autres, et celui-là seulement une fois par an. Mais il ne voulut point se laisser détourner. On lui lut le texte de la loi; mais il ne cessa de se porter en avant, en disant qu'il fallait qu'il entrât; que si les autres étaient privés de cet honneur, cela ne s'appliquait pas à lui. Il demanda pour quelle raison aucun de ceux qui étaient présents ne l'avait empêché lorsqu'il entra dans l'enceinte sacrée <sup>6</sup>? Là dessus quelqu'un, sans réfléchir, dit qu'il s'en vantait mal à propos. Le roi répondit que cela s'étant fait pour n'importe quelle raison, il entrerait en tout état de cause, qu'ils

<sup>1</sup> Les habitants de la Palestine, tant grecs que juifs, étaient très-attachés à la dynastie égyptienne, dont les trois premiers rois avaient su gagner leur affection. Ils avaient souffert par les invasions répétées d'Antiochus et le roi leur promit de veiller à ce qu'elles ne pussent plus se répéter.

<sup>2</sup> Les gouvernements anciens tenaient à honorer les dieux de tous leurs sujets, et avant l'époque d'Antiochus IV la tolérance religieuse était de principe. — La ligne qui suit n'est traduite que par conjecture.

<sup>3</sup> Le sens de cette phrase ainsi que de la suivante est très-douteux. Nous estimons que le roi veut dire que puisqu'on l'avait laissé arriver jusqu'à l'autel, on pouvait aussi lui permettre l'entrée de l'édifice. D'autres traduisent : comme il avait pu entrer dans tous les autres temples, il pourrait aussi entrer dans celui-ci.

le voulassent ou non. <sup>16</sup> Les prêtres, revêtus de leurs habits pontificaux, se mirent à genoux et implorèrent le Dieu suprême de leur venir en aide dans ce moment de détresse et d'arrêter l'importunité de ce méchant intrus, et ils remplissaient l'enceinte sacrée de leurs cris en pleurant. Les gens qui étaient restés chez eux sortirent précipitamment tout troublés, ne sachant trop ce qui se passait <sup>1</sup>. Les jeunes filles, qui d'ordinaire sont confinées dans leurs chambres, les quittèrent à la hâte avec leurs mères, en répandant de la cendre et de la poussière sur leurs têtes et remplissant les places publiques de sanglots et de lamentations. Celles-là même qui auraient dû être absolument retirées <sup>2</sup>, mettant de côté toute pudeur, quittèrent la chambre nuptiale et coururent en désordre par la ville. Les enfants nouveaux-nés furent abandonnés çà et là, soit dans les maisons, soit dans les rues, par leurs mères et leurs nourrices, lesquelles, sans se soucier d'eux, se rassemblaient dans la très-vénérable enceinte. De la part de ce monde accourant de tous côtés il se faisait des prières variées au sujet de l'entreprise impie de cet homme. En outre, comme il persistait toujours, les plus hardis d'entre les citoyens ne voulaient pas souffrir qu'il exécutât son dessein. Ils s'écrièrent même qu'ils iraient prendre les armes et qu'ils mourraient courageusement pour la loi nationale, et causèrent ainsi une grande exaspération dans le lieu saint. Retenus avec peine par quelques vénérables vieillards, ils se joignirent à ceux qui priaient <sup>3</sup>. Pendant tout ce temps la foule continuait à prier. Les anciens qui se trouvaient dans l'entourage du roi essayèrent de toute façon de fléchir son humeur présomptueuse et de lui faire abandonner son projet ; mais lui, dans son audace, méprisant toutes les représentations, s'avancait déjà dans l'intention d'accomplir ce qu'il avait déclaré vouloir faire. Ses propres officiers mêmes, quand ils virent ce qui se passait, se joignirent aux nôtres pour invoquer le Tout-Puissant, afin qu'il intervint dans cette crise et ne permit pas cet acte impie et insolent. Toutes ces clameurs incessantes et énergiques d'une foule compacte produisirent un bruit inimaginable ; on eût dit que les hommes n'étaient pas seuls à crier, mais que les murs et le sol y mêlaient leurs voix. C'est que tous préféraient la mort à la profanation du temple.

<sup>1</sup> Le sens de cette dernière phrase est douteux. — La scène ressemble beaucoup à celle qui est décrite 2 Macc. III, 14 suiv.

<sup>2</sup> L'auteur veut parler des jeunes mariées.

<sup>3</sup> Qu'on se figure le roi toujours présent, spectateur de ce qui se passait, et résolu d'entrer malgré tout. Pourquoi ne le fait-il pas ?

<sup>1</sup> Cependant le grand-prêtre Simon <sup>1</sup>, agenouillé en face du temple et les mains étendues, prononça la prière suivante d'une manière régulière <sup>2</sup> : Seigneur, Seigneur, roi des cieux et maître de toute la création, toi le saint parmi les saints <sup>3</sup>, seul souverain, tout-puissant ! Écoute-nous qui sommes en butte aux violences d'un homme impie et profane, dont l'insolente audace ne se laisse pas contenir. Car c'est toi qui as créé toutes choses, tu es le maître du monde entier et un souverain juste, et tu juges ceux qui agissent par orgueil et outrecuidance. C'est toi qui as fait périr ceux qui autrefois ont commis des iniquités, en amenant sur eux un déluge incommensurable, et parmi eux il y avait des géants qui se prévalaient de leur force et de leur audace <sup>4</sup>. C'est toi qui as fait consumer par le feu et le soufre les gens de Sodome, à cause de leur criminelle insolence, et tu les as proposés comme exemple à la postérité <sup>5</sup>. C'est toi qui as fait sentir ta puissance à l'arrogant Pharaon qui avait asservi ton saint peuple d'Israël, en le mettant à l'épreuve par divers châtiments par lesquels il a dû reconnaître ta force ; et quand il s'est mis à sa poursuite avec ses chars et sa nombreuse armée, tu l'as submergé dans les profondeurs de la mer, tandis que tu as fait passer sains et saufs ceux qui se fiaient à toi, le maître de l'univers. Aussi bien, témoins des œuvres de ta main, te louèrent-ils <sup>6</sup>, toi le tout-puissant. Toi, ô roi, qui as créé cette terre vaste et incommensurable, tu as choisi cette ville <sup>7</sup>, tu as consacré ce lieu à ton nom, quoique tu n'aies besoin de rien <sup>8</sup> ; tu l'as glorifié par ta majestueuse présence, après l'avoir érigé à la gloire de ton grand et vénéré nom. Et comme tu aimes la maison d'Israël, tu as promis que, dans le cas que nous nous serions détournés de toi et que par suite nous trouverions dans la détresse, si alors nous venions dans ce lieu pour t'implorer, tu exaucerais notre prière. Et tu es fidèle et véridique. Or, comme tu es si souvent venu en aide à nos pères dans leurs malheurs quand

<sup>1</sup> Comme l'événement raconté dans ce livre est placé en l'an 217 avant Jésus-Christ, ce Simon, deuxième du nom, est le personnage célébré dans l'Écclésiastique, chap. 50.

<sup>2</sup> Ceci est dit par opposition aux cris désordonnés dont il vient d'être parlé.

<sup>3</sup> Les saints sont ici les anges, appelés ainsi dans le livre de Daniel. Mais il suffirait peut-être de ne voir dans cette phrase qu'un simple superlatif.

<sup>4</sup> La tradition faisait périr dans le déluge les géants dont il est question dans la Genèse VI ; comp. Sap. XIV, 6.

<sup>5</sup> Les habitants de Sodome avaient osé s'attaquer à des personnages divins. Gen. XIX ; comp. Sir. XVI, 9. 2 Pierre II, 5 suiv.

<sup>6</sup> Exode XV.

<sup>7</sup> Psaume XLVIII, 3. Matth. V, 35. — Dieu avait à sa disposition tant de pays et de villes, et il a préféré à tout ce petit coin de terre !

<sup>8</sup> 2 Macc. XIV, 45.

ils étaient opprimés, et que tu les as sauvés de grands dangers, vois donc maintenant, ô saint roi ! Nous sommes maltraités par suite de nos grands et nombreux péchés ; nous sommes les sujets de nos ennemis et nous succombons dans notre impuissance. Dans notre abaissement, cet homme audacieux et profane entreprend d'outrager ce saint lieu consacré sur la terre à ton glorieux nom. Car ta vraie demeure, le ciel suprême, est inaccessible aux mortels. Mais puisque, voulant te faire révéler au milieu de ton peuple d'Israël, tu as consacré ce temple, ne nous punis pas par l'impureté de ces hommes, et ne nous châtie pas par cette profanation, afin que ces impies ne se vantent pas de leur arrogance et que leur langue insolente ne triomphe pas en disant : Nous avons foulé aux pieds la maison sainte tout aussi bien qu'on foule aux pieds les maisons des idoles <sup>1</sup>. Efface nos péchés, fais disparaître nos délits et manifeste en cette heure ta miséricorde ! Puissent tes compassions nous arriver sans retard <sup>2</sup>, et en nous procurant le salut, fais en sorte que ta louange retentisse de la bouche de ceux qui sont prosternés dans la contrition !

<sup>21</sup> Aussitôt le Dieu qui voit tout, le saint par excellence parmi les saints, exauçant ces légitimes supplications, punit cet homme audacieux et insolent. Secoué de côté et d'autre comme le roseau au gré du vent, jeté à terre sans mouvement et paralysé de tous ses membres, sans pouvoir proférer une parole, il était frappé par un juste arrêt. Aussi ses amis et gardes du corps, voyant quel châtement subit et sévère l'avait saisi, et craignant qu'il n'y laissât la vie, s'empressèrent-ils de l'emporter, frappés eux-mêmes d'une extrême terreur. Quelque temps après il reprit ses sens, mais malgré la leçon qu'il avait reçue il ne conçut pas de repentir et partit avec de terribles menaces.

<sup>25</sup> Revenu en Égypte, sa méchanceté ne fit qu'augmenter. Dans la société de ses compagnons de table et de débauche, étrangers à tout sentiment de justice et d'honneur, dont il a déjà été question <sup>3</sup>, il ne persévéra pas seulement dans ses excès de toute sorte, mais dans son insolence il alla jusqu'à faire répandre des calomnies <sup>4</sup> en divers lieux, et beaucoup de ses intimes, eu égard aux dispositions

<sup>1</sup> Ici l'auteur prête aux païens des paroles qui n'ont leur raison d'être que dans la bouche des Juifs. Fouler aux pieds, est toujours un acte de mépris et de haine. Voici au fond la pensée qu'on voulait exprimer : Le temple du vrai Dieu est traité comme mériteraient de l'être les temples des faux dieux.

<sup>2</sup> Psaume LXXIX, 8.

<sup>3</sup> Voyez l'Introduction et page 375, note 1.

<sup>4</sup> Contre les Juifs.

du roi, suivirent son exemple. Il résolut même d'avilir publiquement le peuple juif. Il fit ériger une colonne près de la tour du palais et y fit graver une inscription, portant qu'il serait défendu de se rendre dans les lieux saints à quiconque ne ferait pas de sacrifice <sup>1</sup>, que tous les Juifs seraient inscrits sur les listes du commun peuple et dans la classe des serfs <sup>2</sup>, et que ceux qui s'opposeraient à cette mesure seraient mis à mort ; de plus, que ceux qui seraient compris dans ce recensement seraient marqués au fer rouge sur leur corps d'une feuille de lierre, emblème de Dionysos <sup>3</sup>, par quoi ils seraient remis dans la catégorie inférieure à laquelle ils avaient appartenu antérieurement. Cependant, pour ne pas paraître hostile à tous, il ajouta que si quelqu'un d'entre eux préférerait prendre part aux rites sacrés du dieu, celui-ci aurait le droit de cité comme les Alexandrins. Sur cela quelques-uns, en vue de ce droit, méprisèrent celui qui les rattachait à la cité sainte <sup>4</sup> et se rendirent sans hésiter, croyant obtenir de grands avantages en s'assurant l'accès auprès du roi. Mais le plus grand nombre persista noblement ; refusant d'abandonner leur religion, ils donnèrent leur argent pour racheter leur vie et cherchèrent courageusement à se faire exempter de ce recensement <sup>5</sup>. Ils conservèrent l'espoir d'être secourus par Dieu, détestaient les apostats, les estimaient comme les ennemis de leur peuple et les exclurent de leur commerce et de leur amitié.

<sup>1</sup> Informé de tout cela, cet homme impie fut irrité au point qu'il n'en voulait plus seulement aux Juifs d'Alexandrie, mais qu'il s'emporta violemment contre tous ceux qui habitaient le reste du pays, et qu'il ordonna de les rassembler sur-le-champ et de les mettre à mort de la manière la plus cruelle. Pendant que cela se préparait, il se répandit des bruits sinistres contre notre nation ; des hommes

<sup>1</sup> Les lieux saints sont ici les synagogues ; car les Juifs étaient les seuls habitants de l'Égypte qui ne faisaient point de sacrifices. Le roi supprima donc la liberté du culte.

<sup>2</sup> C'est-à-dire qu'ils perdraient les droits de citoyens et les autres privilèges par lesquels les rois précédents les avaient élevés au rang des Grecs.

<sup>3</sup> Le dieu Bacchus était le patron des Lagides. L'usage de la marque comme signe de dépendance et de servitude est souvent mentionné dans la Bible dans des applications symboliques et religieuses (Apoc. XIII, 16 ; XIV, 11, etc. 2 Cor. I, 22, etc. Comp. aussi 2 Macc. VI, 7).

<sup>4</sup> Litt. : méprisèrent les entrées de la cité de la piété, c'est-à-dire firent bon marché de la religion nationale.

<sup>5</sup> Il y a ici une certaine obscurité, car le texte parle d'un procédé que les données précédentes ne faisaient pas prévoir. Voici comment on s'expliquera la chose. La peine de mort était édictée contre les Juifs qui refuseraient de perdre leurs droits et de renoncer à l'exercice de leur culte ; les fidèles aimaient mieux sacrifier leur fortune que leur foi, la police étant accessible à cette sorte de compromis.

qui étaient toujours prêts quand il s'agissait de faire du tort aux autres, avaient trouvé là une occasion de prétendre que les Juifs les empêchaient d'obéir aux lois. Or, ceux-ci étaient toujours dans les meilleures dispositions envers les rois et leur gardaient une fidélité inébranlable. Mais comme ils respectaient Dieu et se réglaient sur sa loi, ils se séparaient des autres gens à quelques égards, et en ce qui concerne la nourriture<sup>1</sup>. C'est pour cela que quelques-uns estimaient qu'ils leur étaient hostiles, tandis qu'en suivant la droite ligne de la justice ils rendaient leur conduite recommandable et qu'ils étaient approuvés par tout le monde. Mais les étrangers<sup>2</sup> ne tenaient aucun compte de cette bonne réputation de notre nation; ils déblatéraient sur la différence des rites religieux et de la nourriture; ils disaient que ces hommes étaient en désaccord avec le roi et les pouvoirs publics, qu'ils étaient animés d'un mauvais esprit, qu'ils faisaient de l'opposition politique, et de cette manière ils les chargeaient de reproches qui n'étaient pas sans conséquence. Mais les Grecs de la ville, qui n'avaient été offensés en aucune façon, voyant le tumulte inattendu qui s'élevait contre ces gens, et cette émeute imprévue, ne pouvaient pas, à la vérité, leur venir en aide, les esprits étant trop montés<sup>3</sup>; cependant ils leur donnaient de bonnes paroles, ils voyaient avec déplaisir ce qui se passait, et pensaient que les choses viendraient à changer, un tel peuple, qui n'avait commis aucun délit, ne pouvant pas être abandonné à son sort. Il y eut même des voisins, des amis, des confrères en négoce, qui en invitèrent quelques-uns chez eux en secret et s'engagèrent à les protéger et à faire dans leur intérêt tout ce qui serait possible.

<sup>1</sup> Cependant le roi, enflé d'orgueil à cause de son récent triomphe, et n'ayant aucun égard à la puissance du Dieu suprême, mais

<sup>1</sup> Évidemment l'auteur veut dire que ce qu'on disait des Juifs était pure calomnie. C'étaient des citoyens paisibles et des sujets loyaux. Ce qui choquait les païens, c'étaient leurs rites religieux particuliers et l'affectation (d'ailleurs parfaitement légitime) avec laquelle ils se séparaient d'eux, par exemple à table, pour le choix des mets, et la manière de les préparer. Ce sens, cependant, n'est exprimé que par une variante et non par le texte reçu.

<sup>2</sup> On ne voit pas trop bien quelle catégorie d'hommes doit être désignée par ce terme. Les *étrangers* ne peuvent être que des païens; or, il est dit que *tout* le monde approuvait la conduite des Juifs. L'auteur distinguerait-il les Grecs des indigènes? Mais la suite du récit paraît devoir écarter cette distinction, du moins dans ce sens que les étrangers ne peuvent pas être les Grecs. On peut plutôt admettre que les indigènes (mal à propos nommés ici étrangers) étaient jaloux des privilèges dont jouissaient les Juifs.

<sup>3</sup> Litt. : tyranniques. L'auteur veut décrire l'effervescence de la populace d'Alexandrie, qui s'était laissé exciter par les agitateurs, et qui, sans attendre l'effet du décret du roi, voulait elle-même faire justice de ces intrus détestés.

croyant qu'il persisterait dans sa résolution jusqu'au bout<sup>1</sup>, publia contre les Juifs le manifeste suivant : Le roi Ptolémée Philopator, aux Égyptiens et aux gouverneurs et militaires des divers districts, salut et santé. Je me porte bien moi-même et nos affaires sont prospères. Après notre campagne d'Asie, laquelle, comme vous savez, a été menée à bonne fin selon nos désirs, tant par le secours extraordinaire des dieux que par notre propre valeur, nous avons voulu nous attacher les populations de la Cœlésyrie et de la Phénicie, non par la force des armes, mais par la douceur et une grande bonté, et leur faire du bien, et après avoir assigné de riches revenus aux temples des différentes villes, nous nous rendîmes aussi à Jérusalem pour honorer le temple de ces coquins qui ne veulent point renoncer à leur folie. Ils nous accueillirent à notre arrivée avec de bonnes paroles, mais en réalité avec perfidie ; et lorsque nous voulûmes entrer dans leur sanctuaire, pour y consacrer des présents distingués et splendides, ils nous en refusèrent l'entrée avec leur insolence connue de longue date, parce que nous n'usions pas de notre puissance, à cause de nos procédés débonnaires envers tout le monde. Ils ont ainsi montré leurs sentiments hostiles à mon égard, les seuls absolument, parmi tous les peuples, qui s'élèvent fièrement contre leurs rois et bienfaiteurs et qui ne veulent se soumettre à rien qui soit équitable. Nous cédâmes à leurs folles prétentions, et revenu victorieusement en Égypte, nous traitâmes avec bonté nos sujets de toute nationalité, agissant ainsi selon qu'il appartenait. Entre autres nous déclarâmes à tous les Juifs que nous oublierions la faute de leurs compatriotes, en vue des services qu'ils avaient rendus comme soldats, et dans les innombrables emplois qui leur avaient été confiés de mémoire d'homme. Nous voulions même aller jusqu'à changer leur position civile en leur accordant le droit de cité alexandrin, et les faire participer à nos rites sacrés permanents<sup>2</sup>. Mais eux reçurent cela en mauvaise part et repoussèrent cette bonne offre par suite de leur méchanceté innée et, persistant dans leur propension au mal, ils refusèrent non seulement cet inestimable privilège, mais ils témoignèrent même, tant par leur silence que par des paroles, leur aversion pour le petit nombre d'entre eux qui sont bien disposés envers nous, s'imaginant toujours que nous nous empresserions de révoquer nos édits, à cause de leur honteuse obstination. Convaincu donc par des preuves suffisantes que ces hommes

<sup>1</sup> L'auteur veut insinuer, dès à présent, qu'il fut forcé de changer d'avis par l'intervention d'une puissance supérieure.

<sup>2</sup> Il s'agit du culte de Bacchus (chap. II, 29), que le roi représente ici comme un privilège qu'il voulait gracieusement octroyer aux Juifs. Ce culte est appelé permanent, en opposition avec celui des Juifs, qui devait cesser.

sont mal disposés envers nous de toute façon, et voulant prévenir l'éventualité que, dans le cas de quelque trouble<sup>1</sup> imprévu qui pourrait survenir, ces hommes impies se levassent sur nos derrières comme traîtres et ennemis furieux, nous avons ordonné que, si tôt que la présente proclamation serait publiée, on ait à envoyer vers nous les susdits<sup>2</sup> avec leurs femmes et enfants, enchaînés avec des liens de fer à tous les membres et sans leur épargner les mauvais traitements, pour qu'ils soient mis à mort par un supplice cruel et ignominieux, tel qu'il convient à des rebelles. Car nous espérons que, dès qu'ils seront punis, notre royaume jouira toujours d'une parfaite tranquillité et se trouvera dans un état prospère. Quiconque cachera quelque Juif, jeune ou vieux, sans en excepter les enfants à la mamelle, sera mis à mort, avec toute sa famille, dans les plus horribles tortures. Et celui qui voudra le dénoncer, outre qu'il sera mis en possession de la fortune du coupable, recevra deux mille drachmes d'argent du trésor royal, et sera déclaré libre et couronné<sup>3</sup>. Enfin, toute maison, dans laquelle sera découvert un Juif caché, sera détruite et livrée aux flammes et arrangée de façon qu'à tout jamais aucun mortel n'y mettra plus le pied.

<sup>30</sup> Tel était le contenu du manifeste. <sup>4</sup> Partout où cet ordre fut connu, les païens organisèrent des festins à frais publics, et se livrèrent à une joie bruyante, leur inimitié, qu'ils nourrissaient depuis longtemps au fond du cœur, se manifestant maintenant sans gêne. Les Juifs, au contraire, étaient plongés dans un deuil inconsolable, ils poussaient des cris et se lamentaient, ils avaient le cœur gros de soupirs et comme en feu, et ils déploraient la ruine inattendue qui était ainsi décrétée contre eux subitement. Quel district, quelle ville, quelle rue, en général, quel lieu habité, n'était pas rempli de leurs plaintes et de leurs gémissements? De chaque ville ils étaient transportés en masse par les préfets, d'une manière si cruelle et si impitoyable, que même quelques-uns de leurs ennemis, à la vue de cette punition extraordinaire, se représentant les misères auxquelles tous peuvent être exposés et considérant les chances

<sup>1</sup> On peut songer soit à une guerre étrangère, soit à une émeute à l'intérieur.

<sup>2</sup> Traduction conjecturale d'un mot inconnu au dictionnaire et probablement corrompu.

<sup>3</sup> Le texte suppose le cas que le dénonciateur ne fût pas un homme libre. La coutume de décerner des couronnes était très-répendue chez les Grecs. C'était la décoration de ces temps-là. Une variante (incomplète) a suggéré aux commentateurs la traduction : il sera couronné aux Éleuthéries, c'est-à-dire à la fête du dieu Bacchus (*Eleutheros, Liber*). La mention d'un affranchissement disparaîtrait ainsi.

incertaines de la vie<sup>1</sup>, versèrent des larmes au sujet de cette lamentable déportation. On emmenait là une masse de vieillards à cheveux blancs, auxquels leur grand âge avait courbé les jambes de manière qu'ils ne pouvaient marcher que lentement, et qu'on pressait sans pudeur de hâter le pas dans cette expédition violemment poussée. De jeunes femmes, à peine entrées dans la chambre nuptiale pour s'unir à leurs époux, et qui au lieu de plaisirs n'eurent en partage que la douleur, étaient emmenées sans voile, la chevelure encore trempée d'onguents parfumés, couverte de poussière, et entonnant ensemble des chants de deuil au lieu de l'hyménée<sup>2</sup>, tourmentées qu'elles étaient par les mauvais traitements des étrangers. Publiquement mises aux fers, elles étaient entraînées avec brutalité jusqu'au lieu de l'embarquement. Leurs époux, portant des cordes autour du cou au lieu de couronnes sur la tête, passaient ce qui restait des jours de la noce<sup>3</sup>, non à des festins et aux amusements de la jeunesse, mais dans les lamentations, et voyaient, à la fleur de l'âge, l'hadès s'ouvrir sous leurs pieds. Ils étaient emmenés comme des animaux sauvages, assujettis par des liens de fer, les uns ayant le cou attaché au banc des rameurs, les autres ayant les pieds engagés dans des anneaux, qui ne se laissaient pas briser. De plus, ils étaient privés de lumière au moyen de grosses planches superposées, afin que plongés dans une obscurité absolue, ils fussent traités pendant tout le voyage comme des conspirateurs.

<sup>1</sup> Lorsqu'ils furent ainsi parvenus jusqu'à l'endroit nommé Schédia<sup>4</sup>, et le trajet à faire le long de la côte étant achevé comme le roi l'avait décrété, il ordonna qu'ils fussent campés dans l'hippodrome, vaste emplacement hors de la ville, et situé de manière que tous ceux qui allaient à la ville, ou qui en sortaient pour se rendre à la campagne, pouvaient commodément jouir du spectacle de leur supplice, tandis qu'eux-mêmes ne pouvaient pas communiquer avec les troupes, et qu'il ne leur était point permis d'entrer dans l'intérieur<sup>5</sup>. Après cela, ayant été informé que leurs compatriotes de la ville

<sup>1</sup> C'est-à-dire, songeant qu'aucun mortel n'est sûr d'être à l'abri d'un retour de fortune.

<sup>2</sup> Cest le terme grec pour les chants nuptiaux.

<sup>3</sup> Les fêtes nuptiales duraient souvent sept jours, et l'auteur, pour rendre la scène qu'il décrit plus émouvante, fait survenir la catastrophe dès le premier soir.

<sup>4</sup> Le pont de bateaux ; c'était une localité à quelques lieues d'Alexandrie, avec la douane, d'où l'on arrivait à la ville en longeant la côte.

<sup>5</sup> Cela doit dire sans doute, que le roi prit ses précautions pour empêcher toute velléité d'opposition, soit de la part des citoyens qui pouvaient avoir des relations avec les Juifs, soit de la part des soldats, parmi lesquels il y avait beaucoup de mercenaires étrangers.

sortaient fréquemment à la dérobée pour leur témoigner de la compassion dans leur misère<sup>1</sup>, il en fut irrité et ordonna qu'on les traitât exactement comme les autres, sans leur rien épargner des peines à infliger à ceux-ci, et que toute la nation fût enregistrée nominativement, non plus maintenant pour les astreindre à la dure servitude dont il a été fait mention ci-dessus en quelques mots<sup>2</sup>, mais pour leur faire subir les tortures dont ils avaient été menacés, et pour les exterminer finalement en un seul jour.

<sup>15</sup> L'enregistrement se fit avec une hâte sinistre et une diligence pleine d'émulation, chaque jour depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, et après quarante jours on s'arrêta sans avoir terminé la besogne. Pendant tout ce temps le roi se livrait aux plaisirs sans interruption; il organisait des festins en l'honneur de toutes ses idoles, dans un sentiment bien éloigné de la vérité, et d'une bouche impie il glorifiait ses dieux incapables de parler et de protéger leurs adorateurs, tandis qu'il tenait des discours inconvenants à l'adresse du Très-Haut. Après le susdit laps de temps, les commis chargés du recensement informèrent le roi qu'ils ne pouvaient pas continuer l'inscription des Juifs à cause de leur nombre incalculable<sup>3</sup>, quoiqu'il y en eût encore une bien plus grande multitude par tout le pays, tant dans leurs maisons, que dans divers lieux, de sorte que tous les préfets de l'Égypte étaient dans l'impossibilité [*de les arrêter tous*]<sup>4</sup>. Le roi les menaça sévèrement, les accusant de s'être laissé corrompre pour les laisser échapper<sup>5</sup>; mais il finit par se convaincre de la vérité de leur assertion, en ce qu'ils lui prouvèrent par le fait qu'ils avaient consommé tout le papier fabriqué<sup>6</sup> et usé

<sup>1</sup> L'auteur oublie que les Juifs d'Alexandrie avaient été les premiers à sentir la colère du roi (chap. III, 1), et maintenant il les représente comme étant parfaitement libres de leurs mouvements.

<sup>2</sup> Chap. II, 28.

<sup>3</sup> Les Juifs étaient réellement fort nombreux en Égypte; à l'époque de Jésus-Christ, Philon en évaluait le nombre à un million. Ici il y a pourtant une exagération. Car à moins de vouloir prolonger outre mesure la détention provisoire des captifs (qu'il avait à nourrir), le roi a dû employer une masse de contrôleurs. Mais est-ce qu'il vaut la peine de discuter de pareils récits? Disons seulement que le texte insinue que les arrestations étaient loin d'être complètes et que malgré cela les fabriques d'Égypte (qui pourvoient le monde entier!) n'avaient pas assez de papier à mettre à la disposition des gens de la police.

<sup>4</sup> Il manque évidemment un mot dans le texte.

<sup>5</sup> D'autres traduisent: pour avoir un prétexte (de cesser leur travail). Mais pour cela ils n'avaient pas besoin de se laisser corrompre.

<sup>6</sup> Litt.: Toute la fabrique de papier.

toutes leurs plumes <sup>1</sup>. C'était là l'effet de l'invincible providence du ciel qui venait au secours des Juifs.

<sup>1</sup> Alors le roi fit appeler Hermon, qui avait le commandement des éléphants, et plein d'une violente colère, et inébranlable dans son humeur irritée, il ordonna que le lendemain on enivrât tous les éléphants (qui étaient au nombre de cinq cents) au moyen d'encens brûlé avec profusion et en les abreuvant de vin pur en quantité; et quand ils seraient rendus furieux par ce breuvage, administré en abondance, on devait les lancer contre les Juifs pour les exterminer. Après avoir donné cet ordre, il revint à son festin, auquel il avait réuni ceux de ses intimes et de ses officiers qui étaient les plus hostiles aux Juifs. Hermon exécuta ponctuellement l'ordre qu'il avait reçu. Les gens de service, délégués à cet effet, sortirent sur le soir et lièrent les mains à ces malheureux <sup>2</sup>; ils prirent encore d'autres mesures pour la nuit, afin de les empêcher de s'échapper, persuadés qu'ils étaient que c'en serait bientôt fait de toute cette race. Mais les Juifs, que les païens croyaient être privés de toute protection, parce qu'ils étaient enfermés et chargés de fers, implorèrent tous, à grands cris et avec larmes, le Seigneur tout puissant, le maître souverain de toute autre puissance, leur Dieu et père plein de miséricorde, en le priant de déjouer ce projet impie formé contre eux, et de les sauver de cette destruction imminente par quelque grandiose manifestation. Leur prière intense montait au ciel.

<sup>10</sup> Hermon, après avoir surabondamment abreuvé de vin et enivré d'encens ses impitoyables éléphants, se rendit de bon matin à la cour pour faire son rapport au roi <sup>3</sup>. Cependant celui qui de tout temps accorde à qui il veut l'excellent bienfait du sommeil, en faisant alterner la nuit et le jour, en avait envoyé une bonne part au roi, et celui-ci, par la dispensation du Maître, était plongé dans un profond et doux sommeil, de manière qu'il fut trompé dans son dessein criminel et qu'il se trouva en défaut malgré son inaltérable résolution. Les Juifs, échappés à l'heure fatale qui avait été fixée d'avance, glorifièrent leur saint Dieu et le prièrent, lui qui est si facilement réconcilié <sup>4</sup>, de montrer encore une fois à ces païens insolents la

<sup>1</sup> *Plumes* n'est pas le vrai mot; mais nous n'en connaissons pas d'autre pour représenter le *calamus* des anciens, qui n'était pas une plume d'oiseau, mais une pièce de roseau ou de chaume. (Nos traductions françaises emploient toutes le mot de *plume*, 3 Jean, 13.)

<sup>2</sup> Ils n'étaient donc pas liés! Mais dans ce cas, combien de gardes fallait-il pour les empêcher de fuir?

<sup>3</sup> Celui-ci voulait assister au spectacle, et l'exécution ne devait commencer qu'après son arrivée.

<sup>4</sup> Cela se rapporte à la conviction qu'ils avaient encouru sa colère (chap. II, 13).

force de sa main puissante. La dixième heure <sup>1</sup> étant déjà survenue, le maître d'hôtel <sup>2</sup>, voyant que les invités étaient réunis, s'approcha du roi et le secoua. Après avoir à peine réussi à le réveiller, il l'avertit que l'heure du festin s'écoulait déjà et lui fit part de tout <sup>3</sup>. Réflexion faite, le roi se décida pour le banquet et fit prendre place en face de lui à ceux qui étaient arrivés. Cela fait, il les exhorta à jouir des plaisirs de la table, à laquelle il les admettait pour les honorer <sup>4</sup>. On était déjà longtemps réuni, quand le roi fit appeler Hermon et lui demanda, en le tançant vertement, pour quelle raison on avait laissé vivre les Juifs tout ce jour-là ? Celui-ci ayant remontré que dès la nuit précédente il avait accompli tout ce qui lui avait été commandé, et les commensaux ayant attesté la chose, le roi, plus cruel que Phalaris <sup>5</sup>, dit qu'ils pouvaient en savoir gré à son sommeil, mais que, sans autre délai, lui devait tenir prêts les éléphants, de la manière indiquée, pour le lendemain matin, afin d'exterminer ces impies de Juifs. Toutes les personnes présentes approuvèrent sans réserve l'ordre donné par le roi, puis chacun rentra chez lui ; mais au lieu de consacrer la nuit au sommeil, ils l'employèrent à imaginer toutes sortes de tourments <sup>6</sup> qu'ils voulaient infliger à ces malheureux.

<sup>23</sup> Aussitôt que le coq eut chanté, Hermon disposa les éléphants dans la grande place aux colonnes <sup>7</sup> et les excita. Déjà la foule s'était assemblée pour cet affreux spectacle, et attendait le matin avec impatience. Cependant les Juifs, qui n'avaient plus qu'un instant à vivre, levaient les mains au ciel, avec larmes et supplications, et avec des chants lugubres, et adressaient des prières au Dieu suprême, pour qu'il vint encore une fois, et sans tarder, à leur secours. Le soleil n'avait pas encore dardé ses premiers rayons quand le roi reçut ses intimes, et qu'Hermon se présenta pour

<sup>1</sup> De trois à quatre après-midi. On dînait à trois heures.

<sup>2</sup> Litt. : celui qui était préposé aux invitations.

<sup>3</sup> La phrase est bien vague. L'auteur a pu vouloir dire que le roi apprit à ce moment où en étaient les affaires des Juifs, ou seulement, que les convives l'attendaient. Dès lors le roi avait à choisir entre la table et le spectacle.

<sup>4</sup> Texte obscur et sens douteux.

<sup>5</sup> Phalaris, tyran d'Agrigentum (Girgenti en Sicile), au sixième siècle avant Jésus-Christ. On racontait des choses horribles sur sa cruauté, et son nom avait passé en proverbe.

<sup>6</sup> Litt. le texte parle de mauvais traitements accompagnés d'outrages et de cruelles plaisanteries.

<sup>7</sup> C'est-à-dire entourée de portiques ou de colonnades. Les anciens ne mentionnent pas cette place ; mais l'auteur peut parfaitement avoir connu les localités dont il fait le théâtre de son roman.

l'inviter à sortir, en déclarant que tout ce que le roi avait désiré était prêt. A ce rapport, le roi s'étonna de cette invitation à une heure si indue. Il était frappé d'un complet oubli et demanda ce que c'était que cette affaire pour laquelle on le pressait tant. C'était là l'effet de l'intervention du Dieu suprême, qui lui avait fait oublier absolument ce qu'il avait résolu de faire. Hermon et les autres lui signifièrent alors que, d'après ses injonctions positives, les éléphants étaient prêts, ainsi que les troupes. Le roi, irrité au plus haut point par ce discours, la providence de Dieu lui ayant ôté toute pensée de ce genre, le regarda d'un air menaçant et dit : S'il y avait là tes parents ou tes enfants, ce seraient bien eux qui fourniraient un festin abondant à ces bêtes féroces, et non pas ces Juifs innocents qui ont toujours montré une fidélité à toute épreuve, à moi et à mes ancêtres. Certes, si je ne t'aimais comme mon ami de jeunesse, et à cause de tes services, c'est toi qui périrais à leur place. Hermon, ainsi apostrophé d'une manière si inattendue et si menaçante, pâlit de frayeur. Les autres se retirèrent de mauvaise humeur l'un après l'autre, et l'on congédia la foule assemblée en l'envoyant à ses affaires. Quand les Juifs apprirent ce qui s'était passé avec le roi, ils louèrent Dieu, le roi des rois, qui s'était si clairement manifesté en venant ainsi à leur secours.

<sup>26</sup> Cependant le roi, selon son habitude, arrangea de nouveau un festin et invita ses hôtes à la joie. Il fit appeler Hermon et lui dit d'un ton menaçant : Combien de fois, malheureux, dois-je te donner les mêmes ordres ? Tiens les éléphants prêts pour demain, afin d'exterminer les Juifs. Les convives de distinction <sup>1</sup>, étonnés de l'inconstance de ses idées, lui dirent : O roi, jusqu'à quand veux-tu nous mettre à l'épreuve comme si nous étions des sots ? Voilà bien la troisième fois que tu ordonnes de les exterminer, et que tu changes d'avis, en retirant tes ordres au moment de l'exécution. La ville est dans le trouble à force d'attendre, il se fait déjà des attroupements de plus en plus menaçants et l'on peut craindre le pillage <sup>2</sup>. Sur cela, le roi, en vrai Phalaris, se laissa aller à sa folle fureur, et ne tenant aucun compte du changement qui s'était opéré en lui en faveur des Juifs, fit un vain <sup>3</sup> serment et décréta qu'ils seraient envoyés dans l'Hadès sans plus de délai, écrasés sous les pieds des bêtes. Puis il jura qu'il ferait une expédition en Judée pour y mettre tout à feu et à sang, qu'il brûlerait le temple dont

<sup>1</sup> A la lettre : ses parents. Nous avons déjà rencontré d'autres locutions de ce genre (père, frères, cousins) comme titres honorifiques.

<sup>2</sup> La populace, une fois en mouvement, peut facilement se livrer à des excès.

<sup>3</sup> L'auteur anticipe sur le résultat final.

on lui défendait l'entrée, et qu'il ne laisserait personne en vie pour y offrir des sacrifices. Là dessus ses intimes, les dignitaires, s'en allèrent pleins de joie, et disposèrent les troupes aux endroits convenables de la ville, pour assurer la tranquillité publique, croyant que c'était une chose décidée.

<sup>45</sup> Le commandant des éléphants mit ces bêtes dans un état qui tenait de la fureur, par d'amples libations de vin aromatisé, et de plus elles étaient munies d'instruments terribles <sup>1</sup>. Dès le lever de l'aurore, lorsque déjà une foule innombrable remplissait les rues qui conduisaient à l'hippodrome, il se rendit à la cour pour inviter le roi à procéder à l'exécution de ses ordres. Celui-ci, dont le cœur impie était rempli d'une farouche colère, se mit en route avec les éléphants et tout son train; inaccessible à la pitié, il voulait contempler de ses propres yeux la cruelle et lamentable mort que devaient subir les malheureux en question. Lorsque les éléphants sortirent de la porte, suivis de la troupe en armes, les Juifs voyant la poussière soulevée par ces masses, et entendant le bruit formidable qu'elles faisaient, crurent que leur dernière heure était arrivée et que ce qu'ils avaient attendu avec anxiété allait s'accomplir. Ils se mirent à pleurer et à se lamenter en s'embrassant les uns les autres; les parents se jetèrent au cou de leurs enfants, les mères serrèrent dans leurs bras leurs jeunes filles, d'autres pressèrent sur leur sein leurs nouveaux-nés et les allaitèrent pour la dernière fois. Cependant ils se souvinrent des secours que le ciel leur avait prêtés antérieurement, et tous ensemble ils se jetèrent à terre, les mères ôtant leurs nourrissons de leur sein; et, poussant de grands cris, ils prièrent le maître souverain de toute puissance d'avoir pitié d'eux et de se manifester à eux, qui étaient déjà aux portes de l'hadès.

<sup>1</sup> Un certain Éléazar, un personnage considérable d'entre les prêtres du pays, déjà avancé en âge et possédant toutes les vertus qui honorent un homme, fit taire les anciens qui se trouvaient près de lui, afin d'invoquer le Dieu saint, et pria ainsi: O grand roi, Dieu suprême et tout-puissant, toi qui gouvernes l'univers avec miséricorde, aie égard à la race d'Abraham, aux enfants de ce Jacob qui t'a été consacré, à ce peuple qui est ta propriété sacrée et qui doit périr injustement sur une terre étrangère! O père, c'est toi qui as exterminé, avec son orgueilleuse armée et sa multitude de chars, ce Pharaon, jadis maître de cette même Égypte, quand il s'éleva dans son audace impie et avec sa langue insolente; tu les as plongés dans la mer et as fait apparaître à Israël la lumière de ta miséri-

<sup>1</sup> Nous ne voyons pas trop ce qu'on veut dire par là. Leur aurait-on attaché au corps des instruments tranchants, comme on en mettait aux chars de guerre?

corde. Ce Sennachérin, le farouche roi des Assyriens, si fier de ses innombrables guerriers, lui qui avait déjà conquis tout le pays avec son épée et qui osa s'élever contre ta sainte ville, en proférant des paroles menaçantes dans sa téméraire outrecuidance, toi, Seigneur, tu l'as frappé et tu as montré ainsi ta puissance à toutes les nations. Les trois amis qui, à Babylone, avaient volontiers donné leur vie au feu, pour ne pas adorer les idoles, tu les as sauvés sans qu'un seul cheveu de leur tête fût brûlé, en rafraichissant la fournaise par ta rosée<sup>1</sup>, tandis que tu tournas la flamme contre tous leurs adversaires. Tu as ramené à la lumière, sans aucune lésion, ce Daniel, que d'envieux calomniateurs avaient fait jeter au fond de la fosse, pour qu'il servit de pâture aux lions. Tu as rendu sain et sauf aux siens ce Jonas, qui languissait misérablement dans le ventre du monstre marin enfanté par l'abîme. Maintenant aussi, ô père, qui hais l'arrogance, et qui es riche en miséricorde, protecteur universel, hâte-toi de te manifester à la race d'Israël, maltraitée et outragée par ces païens impies et exécrables. Si notre vie s'est engagée dans le péché, par suite de notre séjour à l'étranger<sup>2</sup>, donne-nous la mort, ô Seigneur, comme il te plaira, après nous avoir sauvés des mains de nos ennemis, pour que ces adorateurs de faux dieux ne glorifient pas leurs idoles au sujet de la ruine de tes bien-aimés, en disant : Leur Dieu même ne les a pas sauvés ! Toi qui possèdes toute force et toute puissance, ô Éternel, regarde-nous, qui allons être privés de la vie comme des traîtres, par la folle insolence de ces impies. Puissent les païens aujourd'hui être frappés de stupeur, en voyant ta puissance invincible, ô Dieu vénéré, qui as le pouvoir de sauver la race de Jacob. Toute cette multitude d'enfants, ainsi que leurs parents, t'implorant avec larmes. Que toutes les nations apprennent que toi, Seigneur, tu es avec nous, que tu n'as pas détourné de nous ta face, mais accomplis ta promesse, que tu n'oublieras pas les tiens, même quand ils seraient dans le pays de leurs ennemis.

<sup>16</sup> Au moment où Éléazar finissait sa prière, le roi s'approcha de l'hippodrome avec les éléphants et toute sa bruyante armée. Quand les Juifs l'aperçurent, ils poussèrent de grands cris vers le ciel, si

<sup>1</sup> Cette même explication du miracle se trouve aussi dans le cantique inséré au 3<sup>e</sup> chapitre du livre de Daniel. On peut en conclure que notre auteur connaissait ce livre dans sa forme grecque.

<sup>2</sup> Les Juifs, en général fidèles à Jéhova, pouvaient, sans le savoir, être tombés dans des contraventions à la loi, par suite de la distance de leur centre religieux. Ils sont prêts à subir tel châtement qu'ils peuvent avoir mérité, pourvu que ce ne soit pas une occasion de triomphe pour les païens, et par conséquent une dérogation à la gloire du Dieu d'Israël.

bien que les vallées voisines en retentirent, et que les troupes mêmes ne purent se contenir et éclatèrent aussi en lamentations. Alors le vrai Dieu, tout-puissant et glorieux, fit apparaître sa sainte face<sup>1</sup>. Il ouvrit les portes du ciel, et il en descendit deux anges à la fois splendides et terribles à voir, et visibles pour tout le monde, excepté pour les Juifs. Ils se placèrent devant la troupe des adversaires, les remplirent d'une peur terrible, et les arrêtèrent, immobiles et comme liés avec des chaînes<sup>2</sup>. Le roi même fut saisi d'un frisson par tout son corps, et il oublia tout à coup son farouche emportement. Les bêtes se tournèrent contre les soldats armés qui les suivaient et les firent périr en les foulant aux pieds<sup>3</sup>. Alors la fureur du roi se changea en lamentations et sanglots au sujet de ce qu'il avait médité auparavant. Car lorsqu'il entendit les cris et qu'il vit comment tout son monde était subitement livré à la destruction, il pleura de colère et menaça ses conseillers intimes, en disant : Vous vous arrosez le pouvoir royal et vous dépassez les tyrans en cruauté, et à moi, votre bienfaiteur, vous voulez enlever le pouvoir et la vie en entreprenant secrètement ce qui n'est pas du tout profitable au royaume. Qui est-ce qui a arraché à leur domicile ces hommes qui occupaient fidèlement les forteresses du pays<sup>4</sup>, et les a rassemblés ici sans juste motif? Qui est-ce qui a exposé ainsi à des tourments non mérités des hommes qui de tout temps ont surpassé en loyauté toutes les autres nations et qui souvent ont affronté les plus terribles périls? Déliez-les, ôtez-leur ces chaînes injustes, renvoyez-les en paix chez eux, et demandez-leur pardon de ce qui s'est fait. Relâchez ces enfants du Dieu vivant et tout-puissant qui est au ciel, et qui, depuis le temps de nos ancêtres jusqu'à ce jour, nous a accordé une prospérité glorieuse et non interrompue. Voilà ce que dit le roi; et les Juifs furent à l'instant même remis en liberté et, échappés à une mort imminente, ils bénirent le Dieu saint, leur sauveur.

<sup>30</sup> Après cela, le roi rentra dans la ville, et ayant fait appeler le ministre des finances, il lui ordonna de fournir aux Juifs, pendant sept jours, du vin et tout ce qui serait nécessaire pour un festin. Il voulait qu'ils fêtassent leur délivrance, à l'endroit même où ils

<sup>1</sup> Locution figurée, qui fait pendant avec celle de la face détournée.

<sup>2</sup> Traduction libre; le texte dit tout bonnement : ils les lièrent avec des chaînes.

<sup>3</sup> On remarquera que ce sont les soldats qui périssent, bien qu'ils n'aient fait qu'obéir à leurs supérieurs; tandis que cet imbécile de roi en est quitte pour quelques larmes.

<sup>4</sup> Déjà le premier Ptolémée s'était attaché un grand nombre de Juifs par des privilèges et des concessions avantageuses, et il avait notamment recruté parmi eux les garnisons de ses forteresses.

avaient pensé devoir endurer le supplice. Alors ces hommes, naguère accablés d'outrages, qui allaient descendre à l'hadès, ou plutôt qui en avaient déjà touché le seuil, au lieu de subir une mort amère et misérable, organisèrent un repas solennel pour célébrer leur mise en liberté, et s'assirent par bandes à un banquet joyeux, sur la place qui avait dû être le théâtre de leur destruction et leur servir de tombeau. Cessant leurs chants lugubres et plaintifs, ils entonnèrent un cantique national pour louer Dieu qui les avait sauvés si miraculeusement, et ne songeant plus aux lamentations et aux cris de détresse, ils formèrent des chœurs pour montrer la joie que leur inspirait leur salut. Le roi aussi, de son côté, rassembla de nombreux convives à cette occasion, et ne cessa de remercier le ciel avec effusion pour le secours inattendu qu'il en avait obtenu <sup>1</sup>. Mais ceux qui naguère avaient cru les Juifs perdus, et destinés à être jetés en pâture aux oiseaux, et qui s'étaient fait un plaisir de les enregistrer, se mirent maintenant à soupirer, couverts de honte, et leur rage, qui tout à l'heure jetait feu et flamme, s'éteignit ignominieusement, tandis que les Juifs, comme nous venons de le dire, se livrèrent aux plaisirs de la danse et du festin, en rendant joyeusement grâces à Dieu et en chantant des psaumes. <sup>2</sup> Ils établirent entre eux comme règle pour toute leur colonie <sup>3</sup>, et à perpétuité, de fêter ces jours avec des réjouissances, et cela non pour boire et faire bonne chère, mais en vue de la délivrance que Dieu leur avait procurée. Ils s'adressèrent ensuite au roi pour qu'il leur permit de rentrer chez eux. On les avait enregistrés depuis le 25 Pachon jusqu'au 4 Épiphi <sup>3</sup>, pendant 40 jours, et leur supplice devait avoir lieu du 5 au 7 Épiphi, durant lesquels trois jours, le maître de l'univers, manifestant glorieusement sa miséricorde, les avait tous préservés, sans qu'ils fussent lésés le moins du monde. Le festin continua jusqu'au 14, le roi leur fournissant tout ce qu'il fallait, et ce jour-là ils demandèrent à être congédiés.

<sup>4</sup> Le roi leur prodigua les éloges et leur fit remettre la lettre suivante, adressée aux gouverneurs des différentes villes, et exprimant sa ferme résolution avec magnanimité : 'Le roi Ptolémée Philopator aux gouverneurs de l'Égypte et à tous les chefs d'administration,

<sup>1</sup> C'en était un, sans doute, au point de vue de l'auteur, que d'avoir été empêché de faire égorger les protégés de Dieu ; les soldats écrasés sous les pieds des éléphants ne comptent pas.

<sup>2</sup> Peut-être l'auteur a-t-il voulu dire : aussi longtemps qu'ils séjourneraient à l'étranger, comme cela se lit plus bas, chap. VII, 19.

<sup>3</sup> C'est-à-dire du 20 mai au 28 juin de l'année julienne. Les noms des mois appartiennent au calendrier égyptien. Le Pachon est le 9<sup>e</sup>, le Épiphi le 11<sup>e</sup>. Ils sont tous de 30 jours.

salut et santé. Nous nous portons bien, nous et nos enfants<sup>1</sup>, le grand Dieu<sup>2</sup> nous donnant la prospérité comme nous la désirons. Plusieurs de nos conseillers ont itérativement insisté auprès de nous par malice, pour nous persuader de rassembler en corps tous les Juifs habitant le royaume, afin de les punir comme rebelles, d'une manière extraordinaire. Ils prétendaient que, vu les dispositions hostiles de ces gens à l'égard de toutes les autres nations, l'état ne jouirait d'une parfaite tranquillité, que lorsque cette mesure serait mise à exécution. Aussi les ont-ils fait arrêter et amener ici en les maltraitant comme des esclaves, ou plutôt comme des traîtres, dans l'intention de les faire mourir sans autre forme de procès, et avec une cruauté plus sauvage qu'on n'y est accoutumé de la part des Scythes. Pour cette raison, nous les avons sévèrement interpellés<sup>3</sup>, et ce n'est qu'avec peine que nous leur avons fait grâce de la vie, par suite de la bienveillance qui nous anime envers tous les hommes. Et ayant reconnu que le Dieu du ciel protège les Juifs, comme un père qui prend toujours fait et cause pour ses enfants, et considérant qu'ils ont toujours fait preuve de loyauté, comme de vrais amis, envers nous et nos ancêtres, nous les avons déchargés, dans notre justice, de toute accusation quelle qu'elle soit. Et nous avons ordonné à chacun<sup>4</sup> de les rapatrier, sans que personne puisse leur faire du tort quelque part que ce soit, ni les injurier au sujet de ce qui s'est passé indûment. Car vous devez savoir que, si nous entreprenons contre ce peuple quelque chose de mauvais, ou si nous les affligeons n'importe comment, nous aurons contre nous, non pas un homme, mais le Dieu suprême, le maître souverain, qui nous punira inévitablement et perpétuellement. Adieu.

<sup>10</sup> Après avoir reçu cette lettre, ils ne hâtèrent pas tout de suite leur départ, mais ils demandèrent au roi la permission d'infliger la peine méritée à ceux de leur nation qui avaient renié le Dieu saint et transgressé sa loi. Ils alléguèrent que des hommes qui, par amour pour leur ventre<sup>5</sup>, n'avaient tenu aucun compte des ordres de Dieu, ne seraient jamais des sujets fidèles du roi. Celui-ci, convaincu qu'ils disaient vrai, loua leur intention<sup>6</sup>, et leur accorda pleine liberté d'exterminer les apostats, dans toute l'étendue du royaume,

<sup>1</sup> Voyez la note sur 2 Macc. XI, 28. — En 217, à laquelle année l'auteur rapporte son roman, Ptolémée IV n'avait pas encore d'enfant légitime. Son successeur ne naquit que huit ans plus tard.

<sup>2</sup> Celui des Juifs.

<sup>3</sup> Le bon homme parle comme s'il n'avait été pour rien dans toute cette affaire.

<sup>4</sup> Aux agents du pouvoir.

<sup>5</sup> C'est-à-dire pour sauver leur vie et leur fortune.

<sup>6</sup> Et laissa égorguer ceux de ses sujets qui avaient obéi à ses ordres.

sans contrôle de l'autorité et sans avoir besoin de permissions spéciales. Sur cela, ils l'acclamèrent comme de raison, et leurs prêtres et toute la foule chantèrent l'alléluia et partirent avec joie. Après cela, ils punirent tous leurs compatriotes qui s'étaient ainsi souillés, et chemin faisant ils tuèrent tous ceux qui tombaient entre leurs mains, ignominieusement. Ce jour-là<sup>1</sup> ils en mirent à mort plus de trois cents, et après avoir égorgé ces impies ils firent une fête de réjouissance. Eux, qui étaient restés fidèles à Dieu en face de la mort, jouissant maintenant de leur pleine liberté, quittèrent la ville, portant des couronnes de fleurs odoriférantes, poussant des cris de joie, et rendant grâces au Dieu de leurs pères, au sauveur perpétuel d'Israël, avec des psaumes mélodieux et des cantiques de louange.

<sup>17</sup> Arrivés à Ptolémaïde, surnommée la ville aux roses<sup>2</sup>, à cause de ce que la contrée offrait de plus particulier, et où la flottille<sup>3</sup> les attendit pendant sept jours, d'après leur commune décision, ils y célébrèrent un banquet pour fêter leur délivrance, le roi leur ayant fourni bénévolement tout ce qu'il leur fallait jusqu'à leur arrivée à domicile. Ayant mis pied à terre<sup>4</sup>, ils rendirent grâces à Dieu comme ils le devaient, et résolurent de fêter ces jours avec des réjouissances aussi longtemps qu'ils seraient établis à l'étranger. Ils en consacrèrent le souvenir en érigeant une colonne et en construisant un lieu de prière à la place même où ils avaient fait leur festin. Puis ils partirent, sains et saufs, libres, pleins de joie, traversant la terre, la mer<sup>5</sup>, le fleuve, l'ordre du roi les préservant de tout danger, et chacun rentra chez lui. Ils étaient maintenant beaucoup plus forts vis-à-vis de leurs ennemis qu'ils n'avaient été autrefois; ils étaient craints et honorés, et personne absolument ne songeait plus à leur extorquer ce qu'ils possédaient. On leur rendit ce qui avait été confisqué<sup>6</sup>, et ceux qui détenaient quelque chose qui leur avait appartenu le rapportèrent très-humblement. Ainsi le Dieu suprême fit de grandes choses pour leur salut jusqu'au bout. Béni soit le sauveur d'Israël à perpétuité! Amen.

<sup>1</sup> L'auteur veut parler sans doute du jour même du départ, ou du premier jour du voyage.

<sup>2</sup> Ville de l'Égypte centrale, où probablement la caravane commença à se disperser.

<sup>3</sup> Les bateaux qui les avaient conduits d'Alexandrie à Ptolémaïde.

<sup>4</sup> En quittant les bateaux, pour rester encore sept jours ensemble avant de se séparer.

<sup>5</sup> Si l'on ne veut pas dire que l'auteur, dans son enthousiasme poétique, a fait une bévue, on songera au départ d'Alexandrie.

<sup>6</sup> Il n'avait pas été parlé de confiscation dans le récit précédent (chap. IV, 14), mais cela allait de soi.

# **L'HISTOIRE DU BEL ET DU SERPENT**